

MAIRIE DE FONTENELLE-MONTBY

**PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 4 AVRIL 2024**

L'an 2024, le 4 avril, le Conseil Municipal de Fontenelle-Montby, convoqué le 22 mars 2024, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Pierre RUPP, Maire.

Présents : RUPP Pierre, BOUZIANE Raphaël, COLEY Lucas, ROCHET Joël, SAVOUREY Joseph.

Absents excusés :

Absents non excusés :

Procurations :

Secrétaire de séance : BOUZIANE Raphaël

I/ Délibération 08-2024 Arrêt du procès-verbal de la réunion du 07 mars 2024

5 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

II/ Délibération 09-2024 Approbation du compte de Gestion 2023

Le maire expose le compte de gestion 2023 et les différents documents y afférant, pour que le conseil constate la concordance des écritures de la commune et de la trésorerie de Valdahon.

5 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

III/ Délibération 10-2024 Vote du compte administratif 2023

Un président de séance est nommé : Joël Rochet

Le maire quitte la salle

Constata les résultats cumulés suivant :

Excès de fonctionnement : 464 395,50 euros

Déficit d'investissement : -19 538,51 euros

5 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

VI/ Délibération 11-2024 Affectation des résultats

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de : 464 395.50 €
- un déficit de fonctionnement de : 0.00 €

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE

Résultat de fonctionnement

<u>A Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)		42 656.33 €
<u>B Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)		421 739.17 €
C Résultat à affecter = A+B (hors restes à réaliser)		464 395.50 €
(Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)		
<u>D Solde d'exécution d'investissement</u>		-19 538.51 €
<u>E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)</u>		0.00 €
Besoin de financement F	=D+E	-19 538.51 €
AFFECTATION = C	=G+H	464 395.50 €
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement		19 538.51 €
G = au minimum, couverture du besoin de financement F		
2) H Report en fonctionnement R 002 (2)		444 856.99 €
DEFICIT REPORTE D 002 (5)		0.00 €

5 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

V/ Délibération 12-2024 Vote du budget primitif

Le conseil municipal l'exposé du maire entendu et après en avoir délibéré approuve le budget primitif 2024 comme suit :

Fonctionnement : Dépenses 327 081,13 euros Recette 585 159,30 euros
Investissement : Dépenses 164 949,51 euros Recettes 164 949,51 euros

5 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

VI/ Délibération 13-2024 Vote des taux de contribution directes locales

Après avoir délibéré, le conseil décide de fixer les taux communaux pour l'année 2024 comme suit

Taxe d'habitation : 15,81%

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 37,20 %

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 18,86%

5 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

VII/ Délibération 14-2024 Vote pour la fongibilité des crédits

Le conseil autorise monsieur le maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section.

5 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

VIII/ Délibération 15-2024 Subvention voyage scolaire

Le Conseil Municipal, l'exposé du Maire entendu et après en avoir délibéré :

- Fixe le montant de la participation communale aux voyages scolaires de 100.00 € pour les élèves résidents dans la commune.
- Cette subvention sera versée directement aux familles sur attestation de présence.
- Le montant de 100.00 € est reconductible annuellement et reste valable jusqu'à nouvelle délibération.

5 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

IX/ Délibération 16-2024 Indemnité de déplacement conseillers municipaux

Pour les membres du conseil n'ayant pas d'indemnité mensuelles effectuant des déplacements dans le cadre des missions du conseil. Sur le nombre de kilomètres en fonction des barèmes légaux.

5 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

X/ Délibération 17-2024 Travaux ruisseau

Un passage busé est en cour d'effondrement sur un petit ruisseau de notre commune. Nous souhaiterions le remettre en état tout en améliorant le dispositif actuel, qui dispose d'une trop petite buse.

Nous avons fait une visite avec un agent de l'OFB qui nous a conseillé, sur la nature des travaux.

Le dossier préalable pour ces travaux sur le ruisseau et la réfection de son passage a été déposé.

Les exigences des services de l'environnement alourdi le devis à 4 140.00 euros HT.

5 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

XI/ Délibération 18-2024 Volets roulants salle de convivialité

Le conseil valide la pose de deux volets roulants pour les grandes portes fenêtres de la salle de convivialité, pour un montant de 3 044.00 euros HT, il a été demandé d'ajouter un petit volet roulant pour la fenêtre nord. Un devis complémentaire sera demandé.

5 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

XII/ Rappel à la loi

Sur ces dernières semaines nous avons eu connaissance de problèmes liés à des animaux domestiques

Nous avons reçu une plainte anonyme concernant des chiens dans le village.

2 chiens sembleraient selon les vétérinaires avoir été empoisonnés, l'un a été très malade, l'autre est mort.

Si des habitants ont des soucis avec les animaux domestiques d'un habitant du village, il faut tout d'abord en discuter ou venir consulter la mairie pour trouver un arrangement à l'amiable.

Nous rappelons que :

Le fait, sans nécessité, publiquement ou non, de donner volontairement la mort à un animal domestique ou à un animal sauvage apprivoisé ou tenu en captivité, en dehors de toute activité légale, est puni de 6 mois de prison et de 7 500 € d'amende.

L'ordre du jour étant épuisé,

La séance est levée à 21h30.

Le Maire,
RUPP Pierre

Affichage le 8 avril 2024

RECAPITULATIF DES DECISIONS PRISES :

NUMERO DE-LIBERATION	LIBELLE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	CONSEIL MUNICIPAL DU 4 AVRIL 2024			
08-2024	ARRET DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 07 MARS 2024	5	0	0
09-2024	COMPTE DE GESTION 2023	5	0	0
10-2024	COMPTE ADMINISTRATIF 2023	5	0	0
11-2024	AFFECTATION DES RESULTATS	5	0	0
12-2024	BUDGET PRIMITIF 2024	5	0	0
13-2024	VOTE DES TAUX DE CONTRIBUTION DIRECTE LOCALE	5	0	0
14-2024	FONGIBILITE DES CREDITS	5	0	0
15-2024	SUBVENTION VOYAGE SCOLAIRE	5	0	0
16-2024	INDEMNITE DE DEPLACEMENT DES CONSEILLERS MUNICIPAUX	5	0	0
17-2024	DEVIS TRAVAUX RUISSEAU	5	0	0
18-2024	DEVIS VOLETS ROULANTS SALLE DE CONVIVIALITE	5	0	0